L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 2 MARS 1888. 61me Année

Dufour & Donnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 2 MARS 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Hoey & O'Connor, au Vallette Dry Dock, à Alger, le navire à voiles français "Ile Marthe" dans l'état où il se trouve.

Par Hy. Stern & Co., à leur salle d'encan, No 35 rue de Chartres, bottes, souliers et bredequins.

La langue française en Louisiane.

Nous n'apprendrons rien à nos lecteurs, en leur disant que la Louisiane a été découverte, peuplée par des Français et que, pendant plus d'un siècle, on n'y a guère parlé que le français. Quand des étrangers sont venus se fixer au milieu de cette grande colonie, les maîtres—ceux qui la gouvernaient au nom de la métropole—n'ont jamais interdit aux nouveaux venus de conserver leur langage maternel dans les usages ordinaires de la vie. On n'a, du reste, qu'à interroger l'histoire : on verra que c'est le seul peuple au monde qui n'ait jamais —soit dans la mère-patrie, soit dans ses possessions — frappé d'interdiction les idiomes étrangers. Cela a peut-être été, quelquefois, pour lui, une cause de faiblesse, mais cela prouve qu'en aucun temps, dans quelqu'ordre d'idées ou d'institutions que ce fût, il ne s'est départi de sa générosité native, de son libéralisme séculaire à l'égard des autres nations et de ceux de leurs enfants qui venaient s'établir chez lui. C'est un fait historiques qu'il ne faut point perdre de vue, toutes les fois que l'on entre en rapports avec la France—sous peine de s'exposer à commettre un oubli..... inique, sinon à se rendre coupable d'ingratitude.

Quand, après la cession de la Louisiane, on a commencé à employer l'anglais dans les actes officiels, on le mêlant au langage primitif du pays, la France ne s'y est pas opposée, elle n'a pas protesté; il lui suffisait que l'on observât, également, les termes du contrat qu'elle avait signé avec les nouveaux acquéreurs du sol. Sous aucun prétexte, pour aucun motif, elle n'eut voulu entraver les transactions des Anglo-Saxons entr'eux. Il est donc de toute convenance, de toute justice que l'on montre la même générosité, la même libéralisme à l'égard de ceux qui, ayant une origine française, dont ils sont fiers, portent des noms français et ont conservé, religieusement, la langue de leurs ancêtres.

On ignore, généralement, l'étendue de la cession—nous osons dire du "don" —que la France a fait à l'Union Américaine. On sait, vaguement, que la Louisiane d'alors était beaucoup plus vaste qu'aujourd'hui, mais on ne se rend pas compte de l'immense territoire qu'elle englobait. Nous en avons sous les yeux la carte; elle comprend, pour le moins, un tiers de l'Union actuelle. Au Nord-Ouest elle part du Pacifique et s'arrange, au Nord-Est, jusqu'à quelques milles de la région des Lacs. Vers le midi seulement, elle se rétrécissant graduellement et aboutissait au Golfe du Mexique, par la petite langue de terre qui a conservé l'ancien nom de Louisiane.

Le long de la frontière méridionale du Canada, elle comprenait, en allant de l'Ouest à l'Est, le territoire de Washington, sur les rives du Pacifique et au-delà des Montagnes Rocheuses; puis le Montana, le Dakota et le Minnesota.

Elle se continuait ligne, revenait l'Oregon, le Wyoming, le Nebraska, l'Iowa; en troisième ligne, le Colorado, le Kansas, le Missouri; en quatrième ligne, le Territoire Indien et l'Arkansas; enfin, à l'extrémité du Sud, la Louisiane, avec ses limites réduites de nos jours. On voit que nous l'estimons au tiers de l'Union, telle qu'elle est à cette heure, nous n'exagérons pas. En principe, elle en a doublé le territoire. Ce n'est qu'à partir des conquêtes sur le Mexique, vers le milieu du siècle—c'est-à-dire plus de quarante ans après—que cette dernière proportion a été changée.

On répète sans que le général Bonaparte n'a imaginé la cession, que par haine des Anglais; ce fait seul témoigne des ardentes sympathies de la France pour la jeune Union. Après avoir puissamment contribué à sa fondation, elle a travaillé—plus puissamment encore—à l'expansion des idées et des institutions républicaines dans le Nouveau Monde. Supposons que cette vaste région fût tombée entre les mains d'une monarchie, est-il bien sûr que les idées et les institutions nouvelles eussent envahi, avec la rapidité d'une traînée de poudre, les deux continents du Nouveau Monde? Quiconque, dans les deux Amériques, sent battre en lui un cœur républicain, doit donc éprouver une profonde reconnaissance pour le peuple qui a si efficacement contribué à cette admirable transformation politique de la moitié du globe—de celle qui est la plus jeune, la plus vivace, qui, par conséquent, a le plus brillant avenir. Maintenant, avec respect l'usage de la langue de la France, là où il reste encore des descendants de ces nobles pays, ne serait-ce que dans le moins que l'on pût donner en retour de tant de services? Ne serait-ce pas un acte de haute bienfaisance, un hommage *mérité* à la chevaleresque et *constante* amie des Etats-Unis?

Qui ne sait qu'il y a de nombreuses paroisses louisianaises où le *français* est la langue courante—celle de la famille, celle des relations de chaque jour, celle du culte? Qui ne sait qu'il y existe une foule de personnes ne parlant pas du tout l'anglais, le lisant fort peu, et que ces populations, excellentes, laborieuses, aux sentiments généreux, élevés, ont droit à ce que l'on respecte leurs usages, leurs habitudes? Qui ne sait que la liberté qu'on leur accorde à cet égard ne fait que redoubler en elles leur attachement, leur dévouement à l'Union et aux institutions républicaines?

A-t-on assez besoin de répéter—comme on le faisait, il y a trois ou quatre jours, en termes éloquents, au Cercle de la Réforme, en présence de FRANCIS T. NICHOLLS, du soldat-patriote, qui sera, bientôt, appelé à gouverner notre Etat—que c'est la langue des arts, la langue de la littérature, la langue de toutes les classes instruites, sur les deux hémisphères; la langue de la diplomatie, la langue [illegible] par des hommes [illegible] le pouvoir parmi [illegible] intégrée dans ses [illegible] par la Constitution de [illegible] réparateur est resté [illegible] Général Nicholls vient [illegible] publiquement, que s'il occupait—et il l'occupera, n'est-ce pas?—la magistrature louisianaise, il n'épargnera rien, dans la limite de ses pouvoirs, pour rétablir l'enseignement du français dans les écoles de nos paroisses franco-américaines. Nous ne saurions assez le remercier de cette assurance; bien d'autres lui en sauront un gré infini. Cette promesse, à laquelle il n'était pas tenu, qu'il a faite spontanément, contribuera—nous en sommes persuadés —à augmenter la popularité dont il jouit si justement, et qui est la récompense d'un passé aussi libéral que glorieux.

LE DUC D'AUMALE.—Il vient de consentir à Chapies de Condé, Paris, une rente annuelle et perpétuelle de quinze mille francs.

Une rente annuelle et perpétuelle de deux mille cinq cents francs sera affectée à donner des bourses royalistes aux enfants de Chantilly.

LOUISIANE.

L'Abeille, Lafayette, paraissait Lafayette, du 25 février :

Pendant les beaux temps que nous avons depuis quelques jours, notre constable Vigneaux s'est mis à l'œuvre. Il a commencé à réparer nos rues, à creuser des fossés. Grâce à la nature du sol, nous pouvons avoir des rues aussi bonnes, sinon meilleures, que partout ailleurs. Que notre comité se montre à la hauteur de la besogne, et nous sommes sûrs d'avoir une voirie modèle.

—*L'Advertiser* ne perd pas de vue le projet d'un chemin de fer qui doit relier Lafayette à Abbeville. Nous en avons besoin et nous ne voulons pas nous laisser distancer par nos voisins.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 25 février :

Les pluies de la semaine dernière, en inondant les champs, ont interrompu les travaux, et l'on n'a pu continuer de planter la canne. Nous avons rarement vu des pluies aussi abondantes et aussi persistantes.

—Marié par le Rév. Dubernard, chez Mme F. N. Cox. M. Nicholas J. Verret, de Pierre Bluff, Arkansas, à Mlle Lou M. Ayraud, d'Ascension.

Le *Chief*, Donaldsonville, paroisse Ascension :

Le bureau des commissaires des levées, second district, a, conformément à l'ordre du gouverneur McEnery, déerété l'imposition d'une taxe de cinq "mills" sur toutes les propriétés assesées, en vue des travaux à faire aux levées de district. La quantité des terres à ramener est portée à 137,700 yardes cubes, dont le coût sera pris sur les revenus de 1887, jusqu'à concurrence de $23,-031.61; $10.977,43 seront tirés du fonds de district; le reste, à savoir 12,664,14, sera fourni par le fonds général des ingénieurs.

NÉCROLOGIE.—DOCTEUR SIMÉON ESQUERRÉ.—La Colonie Française de la Nouvelle-Orléans a gardé un bon souvenir du Docteur Esquerré dont on annonce la mort à Plaisance-du-Gers en France, son pays natal. Il fut, longtemps, médecin de la société de bienfaisance. Ses confrères l'aimaient.

Son père était, en politique, conservateur, et fut, trente ans, maire de sa ville, mais quand survint le Coup-d'Etat, le docteur Esquerré, en vrai cadet de Gascogne, prit la route de l'exil.

Il épousa une créole, Mlle Mathilde Pène, petite-fille de madame Chevalley.

A la nouvelle de 86dan il rentra en France, servit comme soldat, puis fit vendre son habitation du Bayou Lafourche, et emmena sa famille à Plaisance où il exerça jusqu'à sa mort comme on exerce un sacerdoce, sa profession de médecin.

Plaisance est au cœur du Gers et Gers est au cœur de la Gascogne; de sorte qu'on n'est pas plus gascon qu'à Plaisance, chef-lieu de cette Corse continentale. Etre républicain à Plaisance, c'est beaucoup oser, mais le docteur Esquerré le fût et si bien que M. Paul de Cassagnac faillit perdre une élection cantonale par cent voix et perdit tout à fait l'élection municipale.

Dans les journaux et dans les assemblées publiques, messieurs Esquerré et de Cassagnac, s'escrimaient en vendette.

Le docteur Esquerré était député cantonal, connaissait tous les sentiers de Castelnau à Auch, et même à Nogbre du château des Granier à Condomné. Mondébat, les paysans, graves avec leurs bérets tombant sur leurs grands yeux noirs, le saluaient comme un roi.

Sa fille, Estrella, qui était élève à l'école de Mme Locquet-Leroy, est maintenant religieuse au prieuré de St. Oreus, à Auch, où son talent de musicienne fait merveille. Sa fille, Ida, est institutrice à Tours. L'un de ses fils est mort au Tonkin, et l'autre est au Cambodge, en Cochinchine.

Car ce brave descendant des héros béarnais avait trop donné l'exemple du dévouement à la patrie et à l'humanité pour que ses enfants ne l'aient suivi.

Il avait la foi bretonne de cet autre Béarnais, mort un mois avant lui, Henri Pène, parce que sa femme, à qui cette double perte fait un deuil profond.

Rock Beer.—La "Louisiana Brewing Co" mettra en vente les 3 et 5 mars son délicieux Rock Beer, si apprécié des amateurs et des fins connaisseurs. Voir l'annonce.

Le Rénovateur des Cheveux de Hall fournit le principe nutritif qui alimente et supporte la chevelure.

COMMISSION SUPÉRIEURE DU PHYLLOXERA, EN FRANCE.—M. le ministre de l'agriculture, empêché, n'a pu présider, le 18 février, la commission supérieure du phylloxera. M. Pasteur s'étant fait excuser, la séance s'est ouverte sous la présidence de M. le colonel Meinadier, sénateur.

Après la lecture du compte rendu des travaux du service du phylloxera par M. Tisserand, directeur de l'agriculture, le président demanda si les vignobles de la Tunisie sont atteints par le phylloxera. M. Gastine, qui a été délégué en Tunisie par l'administration, déclara qu'il n'a découvert aucune tache phylloxérique, aucune trace indiquant la présence de l'insecte.

Le rapport presenté à la commission supérieure du phylloxera, par M. Tisserand, directeur de l'agriculture, fait mention des importantes mesures prises pour la défense et la reconstruction des vignobles de la France pendant l'année qui vient de s'écouler. La loi sur les associations syndicales obligatoires a été promulguée le 1er décembre dernier et une somme de 1,500,000 francs est prévue au budget pour venir, chaque année, en aide aux travailleurs qui luttent contre le fléau. C'est là un puissant encouragement donné par le gouvernement de la République, et l'on peut espérer voir, dans un avenir peu éloigné, les ravages du phylloxera sinon complètement arrêtés, du moins considérablement atténués.

En dépit de la progression croissante de l'invasion qui s'étend, à l'heure actuelle, sur 60 de ces départements, la France possède encore le plus beau vignoble du monde; tous les grands crus de la Bourgogne, de la Champagne, de la Gironde, qui sont une des gloires de la production nationale française existent toujours, et on est sûr de les conserver.

La République possède 1,944,150 hectares de vignes capables de fournir à l'étranger, quoi qu'on en dise, les vins généreux si recherchés des amateurs.

Le rapporteur conclut en affirmant que, grâce à l'énergie des vignerons, la viticulture française saura sortir victorieuse de la lutte. Il entrevoit l'avenir avec une confiance d'autant plus grande, que les craintes, les hésitations de la première heure, ont disparu.

"Gem Saloon".—L'établissement bien connu sous ce nom, 41 rue Royale, 17, est ouvert, comme on le sait, jour et nuit. On y mange d'excellentes huitres du Bayou Cook à 10 sous la douzaine; de même que l'on y boit les meilleurs vins et liqueurs de la ville à 10 sous le verre. Le "Gem Saloon" est à la fois salon de liqueurs et restaurant.

Southern Beck Beer.—On trouvera dès aujourd'hui de la bière "Bock" de la "Southern Brewing Company" dans tous les salons de rafraîchissements de la ville.

Un mens original :
On a donné, il y a quelques jours, à Saint-Pétersbourg, un grand dîner en l'honneur de quelques Lapons de distinction. Voici le menu :

Bouillon de renne
Clotedon de Suède au gratin
Filet d'ours sauce de mousse d'Islande
Langouste sauce à l'huile de foie de morue
Perdreaux de Laponie
Salade de mousse
Radis du Groenland sauce à l'huile de foie de morue
Glace Polaire
Fromage de renne

LES MÉLANGES NUISIBLES DANS LES ALCOOLS.—On se rappelle que le ministère du commerce de France a proposé un prix de 40,000 francs en faveur de l'inventeur d'un appareil permettant de découvrir d'une façon certaine les mélanges nuisibles introduits dans les alcools.

L'Académie des sciences, de Paris, a été invitée à formuler un programme sur ce sujet. Dans sa séance du 13 février, et en comité secret, il a été décidé qu'il serait demandé au ministre de créer une série de prix, avec la somme de 50,000 francs, afin que tous les travaux apportant quelque lumière sur la question puissent être récompensés.

Jugé par les siens.

Nous lisons dans la *Liberté* du 18 février :

Ce n'est pas seulement en France que l'on se préoccupe de l'attitude de M. Crispi; on commence, même en Italie, à s'en émouvoir et qui, plus est, à montrer que l'on s'émeut. Nous en avons trouvé la preuve, avec une certaine surprise, dans les articles qui ont été publiés, à un jour de distance, par la *Lombardia* et le *Secolo*, deux journaux qui paraissent à Milan et qui sont, par rapport l'un à l'autre, aux antipodes de la politique. La *Lombardia* est une feuille modérée, qui n'a jamais éprouvé pour notre pays qu'une inclination très modérée aussi; ce dernier trait ajoute à la valeur des sentiments qu'elle exprime aujourd'hui. Quant au *Secolo*, nous n'avons pas besoin de le présenter au public français. Nul n'ignore chez nous que cet organe, le plus répandu de la péninsule, est aussi l'un des plus fermes champions de l'entente latine, et tout le monde lui en sait gré. Ce que l'on ne sait peut-être pas, c'est que le *Secolo* est dirigé par un des vétérans de la presse italienne, M. Teodoro Monets, une plume vaillante au service d'un vaillant caractère et d'une noble cause.

La *Lombardia* débuit en termes d'une extrême sévérité la politique de M. Crispi. "Le gouvernement qu'il préside, dit-elle, travaille à préparer de fâcheuses surprises au pays, et il est temps de sortir haut, car la majorité de la Chambre semble prise d'un lourd sommeil. A l'intérieur, M. Crispi prépare un gouvernement autoritaire.... L'omnipotence, la prépotence de l'Etat,—du moins aussi longtemps que l'Etat ce sera lui,—voilà le programme!..... A l'extérieur, M. Crispi nous prépare gaiment la guerre.... Dominé par la préoccupation fiévreuse de faire grand, parce qu'il est, lui, à la tête du gouvernement, il n'a qu'une idée, provoquer des événements exceptionnels dans le cours desquels—Crispi le dirigeant—l'Italie fasse étalage de cette grandeur rêvée par l'infatué ministre.... M. Crispi est peut-être le seul homme d'Etat de l'Europe qui veuille la guerre, alors qu'il devrait le vouloir moins que personne; il apporte dans les affaires de l'Etat tout son tempérament d'aventurier politique...."

La *Lombardia* dit ensuite que, grâce à son premier ministre, l'Italie risque d'être le boute-feu de l'Europe; elle constate que la presse officieuse travaille systématiquement à provoquer un chauvinisme national, recueille avec soin dans des journaux français sans autorité tout ce qui peut surexciter les esprits contre la France, et cela peu de jours après la fameuse séance de la Chambre où M Crispi s'écriait que l'Italie devait être assez forte pour pouvoir au besoin faire la paix." "On tend cette politique? se demande la *Lombardia*. A déchaîner une guerre européenne, répond-elle. Le jeu est si évident, si coupable, si dangereux—dangereux aussi pour celui qui s'y livre, du moins pour le pays dont le sang et l'argent fournissent l'enjeu—qu'il importe de faire appel à la conscience nationale...."

Le *Secolo* est encore plus sévère, s'il se peut. Faisant un retour vers le passé, notre confrère évoque ce que fut M. Crispi, et montre ce qu'il est aujourd'hui; d'où il est parti et où il est arrivé.... A Friedrichsruhe! "Le démocrate, l'audacieux conspirateur s'enchaînait les intérêts et l'avenir de l'Italie aux desseins d'un homme qui n'a qu'un objectif au monde: la prépondérance armée de l'Allemagne en Europe..... Crispi n'est atteint à une œuvre mauvaise ou périra son nom, et qui, chose autrement grave, est de nature à compromettre les destinées de la patrie respectée. Nous exécrons la guerre; nous l'exécrons comme doit la faire tout homme civilisé; nous l'exécrons, parce qu'elle ferait de l'Italie l'auxiliaire de la puissance qui tient dans ses serres Trente et Trieste, et l'ennemie de la nation qui a versé des mots de sang sur les champs de bataille de Magenta et de Solférino, en prenant l'initiative de notre affranchissement.... M. Crispi marche vers ce but sinistre, flanqué d'une presse imbécile qui égare l'opinion publique, grâce un faux courant politique, pousse les esprits à la haine contre nos voisins et tend à faire croire que la guerre est inévitable, qu'elle est voulue par la France, alors qu'à la vérité c'est la France qui en est menacée, elle qui est l'objet de tant de manœuvres agressives."

Nous avons tenu à citer ces extraits par différentes raisons; mais, disons-le bien vite, sans que l'envie de s'emporter trop facilement de M. Crispi y soit pour quelque chose. Nous les avons reproduits, d'abord parce qu'ils attestent qu'un salutaire mouvement d'opinion va se dessinant en Italie contre la politique de cesse qui inaugurés par M. Crispi; ensuite parce qu'ils prouvent qu'il ne faut pas désespérer du lendemain, et que l'attitude actuelle de l'Italie, aussi contraire à ses affinités de race qu'à ses intérêts matériels, ne sera peut-être qu'un accident historique sans grande portée et sans conséquence durable, du moins nous l'espérons, pour les relations des deux peuples dans l'avenir.

LA QUESTION MILITAIRE EN SUISSE.—On écrit, de Suisse, au *Journal des Debats*:

"La question militaire est à l'ordre du jour en Suisse, et l'incident des agents provocateurs, certains propos tenus au Reichstag, ne sont pas faits pour détourner les esprit de cette grave préoccupation de la défense éventuelle du pays.

"Je vous ai parlé en son temps de la loi sur l'organisation du landsturm adoptée par les Chambres fédérales. L'institution nouvelle a été accueillie par les populations avec une sorte de joyeux empressement. Le travail d'incorporation vient de s'accomplir avec une facilité qui montre combien la loi a rencontré la sympathie générale. Dans certaines localités, les citoyens se sont rendus, musique et bannière en tête, au local de l'inscription; dans d'autres, ils ont organisé à cette occasion des fêtes, des banquets et des bals; partout l'opération a été rendue aisée par la bonne humeur et l'entrain des hommes appelés. Chacun a senti qu'il était nécessaire de créer, à côté de l'élite et de la réserve, ce troisième ban des milices suisses et de lui donner une organisation permanente.

"En effet, si la Suisse était jamais menacée, il n'est, parmi les non-incorporés, pas un homme en état de courir à la défense du pays qui ne fît preuve de bonne volonté et de patriotisme; nous aurions la "levée en masse." Mais, pour que ces braves gens ne soient pas exposés à subir le sort que les Allemands appliquaient en 1870 aux corps francs, il importe de leur assurer le bénéfice du droit des gens, et, pour cela, de les soumettre à la législation militaire, à une certaine organisation, enfin de les revêtir de ces "signes extérieurs" qui rendent le soldat reconnaissable.

"Le landsturm, qui portera en conséquence un semblant d'uniforme, comprendra deux catégories. Les hommes qui ont passé sous les drapeaux formeront des bataillons territoriaux commandés par d'anciens officiers de l'armée, et qui ne représenteront pas loin de 100,000 hommes. Les autres seront enrégimentés pour les services auxiliaires, ambulances, protection des étapes, et le classement est en voie de s'accomplir à cette heure.

"Les bruits de guerre du printemps dernier étaient bien propres à stimuler le zèle de nos autorités. Depuis ce moment, la Suisse a sérieusement perfectionné son état militaire. Déjà à l'époque d'alarme que l'Europe a traversée, le gouvernement fédéral avait poussé très loin les préparatifs d'entrée en campagne; il avait constitué de gros approvisionnements en fourrages, céréales, houilles, etc., et l'état-major avait complété jusque dans le détail le plan de mobilisation. Grâce à notre système de recrutement territorial, grâce au fait que chaque soldat a chez lui son uniforme et ses armes, la mobilisation peut s'opérer dans des conditions de rapidité qui ne rencontreraient difficilement ailleurs.

"Cela rentre dans la politique militaire de la Confédération : il lui est essentiel de transporter, le cas échéant, le plus vivement possible ses troupes à la frontière pour bien marquer son ferme vouloir pour défendre sa neutralité et de faire respecter son territoire."

MGR RICHARD.—Un journal de Paris annonçait, dernièrement, que Mgr Richard quitterait le siège archiépiscopal de Tokio pour devenir cardinal à Rome.

Cette nouvelle est inexacte—dit le *Figaro*.

Il est question de créer cardinal Mgr Richard, mais son élection à la pourpre romaine ne l'éloignerait de son siège en aucune façon.

Carnet d'un "interviewer."

Sous cette rubrique, nous nous proposons, de temps en temps, de publier des renseignements inédits et très intéressants sur les grands événements du jour et sur les questions d'une actualité brûlante. L'interviewer pénètre partout et sait arracher à ses interlocuteurs leurs secrets les plus intimes et leurs confidences les plus piquantes. Sans s'en douter, le questionné se laisse aller à des épanchements, dont le reporter profite pour révéler à ses lecteurs des mystères jusque-là impénétrables C'est pourquoi nous commençons notre carnet par une première entrevue.

(Le Figaro.)

SUR LE VOLAPUK.

Le volapuk devenant de plus en plus à la mode, nous nous sommes rendu chez un des plus éminents représentants de cette langue universelle. Le volapukien, qui nous a prié de taire son nom, s'appelle en réalité Rstvmxbhnlp—nom assez difficile à prononcer parce qu'il n'est composé que de consonnes.

Invité à nous asseoir, nous avons préféré rester debout et, dès que les premières politesses eurent été échangées en langue courante : "Bonjour.—Comment vous portez-vous?—C'est haut chez vous.—Vous avez de jolis tableaux. —Il fait un temps de chien.—Madame va bien?" le soussigné a immédiatement procédé par une interrogation des plus fines :

—Ainsi, Monsieur, vous vous occupez de volapuk?..... Cette langue me paraît destinée à un grand avenir.

—Avant de continuer, me dit mon interlocuteur, je vous demanderai, comme Sganarelle à Géronte, si vous entendez le volapuk.

—Pas un traître mot.

—Dansk patatos cara riul va te fair fich nia da potam obeni zong zèng rataplan. Tir tir!

—Ce qui veut dire?

—Abrumi Franck belichistan cadancer. Srnessdérp ses rap cénugél lui à te senirr sel rap eéère ereuul' semra sel rap redilesone ed noitatnet al âredéc teup li te, sertau sel sont iul ne emirp èrètcarac ee, rrehegeirk, el ésmra'l éd drehad, tauh el fehe noe, ésospni temelataf tse iul tnq elitatsb ol et uasi, de tse li ho anoiid noc sed sconeuqménoc sel strop anrac uon eripmel. Reurepme rntuf ud ud so nitisopeid sdc noisenbérppa sans pap tiov.

—C'est étonnant.

Et j'ajontai :

—Que pensez-vous du cas de Wilson?

Avez-vous à ce sujet quelque curieuse révélation à me faire?

Le volapukien me fit signe que oui, puis il alla fermer la porte au verrou, et très bas il me glissa à l'oreille :

—Batifol magnane rabibo nota cochu ryskvx?

—Me permettez-vous, Monsieur, fis-je en prenant congé, de rendre compte aux lecteurs du *Figaro* de cet entretien?

Le volapukien hésita un instant, et finit par me dire avec un sourire :

—Banista ribombo cadachu maré.

Fort de cette autorisation, et au risque des conséquences qui pourraient en résulter, je me suis mis à écrire l'article que l'on vient de lire.

ALBERT MILLAUD.

LES INCONVÉNIENTS DE L'ANTIPYRINE.—LE TRAITEMENT DU CHOLÉRA.—ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS; SÉANCE DU 14 FÉVRIER.—M. Bail a lu un rapport sur un travail du docteur Jennings concernant quelques accidents consécutifs à l'usage de l'antipyrine. Il a signalé en particulier des éruptions érythémateuses, des desquamations, du refroidissement des extrémités.

M. Germain Sée a dit qu'il a indiqué ces faits dans son mémoire sur l'antipyrine. On observe des éruptions de cette genre avec un grand nombre de médicaments, le chloral, le sulfate de quinine, l'iodure de potassium. Pour l'antipyrine, les éruptions ne seraient pas un accident commun; il a donné la proportion de 1 pour 15 chez les femmes, de 1 pour 50 chez les hommes, et actuellement il croit cette proportion trop forte. Les plaques d'érythème ne surviennent d'ailleurs qu'après un usage prolongé du médicament; chez les femmes, elles obligent à suspendre l'administration de l'antipyrine, car elles se reproduisent désqu'on essaye de la reprendre, même à faible dose. Quant à la gravité de pareils accidents, elle est nulle; l'éruption disparaît en peu de jours, vingt-quatre heures au plus, sans aucune médication.

M. Dujardin-Beaumetz a exprimé la même opinion que M. Sée sur l'innocuité de ces éruptions. Il a signalé les troubles digestifs et les douleurs d'estomac qui accompagnent, parfois, l'ingestion de l'antipyrine, mais il n'est pas encore démontré que ces troubles gastriques ne doivent pas être attribués à l'impureté du produit. D'après M. Sée, on n'observe rien de pareil si l'on fait usage de l'antipyrine purifiée.

M. Hardy a présenté un travail du docteur Alb Zorias sur l'épidémie cholérique qui a sévi dans les prisons de Paris en 1884. Il a insisté sur la faible mortalité observée par le médecin; 37 0/0, qu'il attribue au traitement mis en usage, acide thymique en boisson et en lavement.

M. Constantin Paul a offert un mémoire du docteur Roorda Smitt, professeur à l'université de Cordoba (République Argentine), sur le traitement du choléra et de la diarrhée prémonitoire par le calomel à haute dose, 2 à 5 grammes, et même, dans certains cas, 9 grammes par jour. L'auteur a traité ainsi 120 malades avec de bons résultats.

LE PRINCE IMPÉRIAL D'ALLEMAGNE REFUSE D'ABDIQUER.—Nous trouvons, dans la *République Française* du 18 février, la dépêche particulière suivante, adressée à ce journal :

Vienne, 17 février.

On raconte dans les cercles diplomatiques qu'une scène violente a eu lieu mardi à San Remo.

De nouvelles instances ont été faites auprès du prince pour le décider à renoncer à ses droits à la couronne.

On lui a représenté que l'état de sa santé exigerait longtemps encore son éloignement de Berlin; que l'empereur, dont la faiblesse augmente à chaque heure, peut disparaître subitement et que, dans la situation actuelle de l'Europe, il importe que le gouvernement de l'Allemagne soit dans une main ferme, sûre et présente.

La princesse impériale n'a pu contenir l'indignation que lui causait le renouvellement de ces tentatives qu'elle a qualifiées d'odieuses, et elle s'est exprimée sur le compte de ceux qui les inspirent en termes qui laissent deviner en quel sens s'exercerait son influence si le Kronprinz devait régner.

Quant au prince, plus calme, il s'est contenté de répondre :

"Je n'abdiquerai pas, parce que je n'en ai pas le droit. La situation de l'Europe et celle de l'Allemagne ne serait pas rendue plus par mon avènement, bien au contraire, et on le sait, à Berlin."

Ici, toutes les sympathies sont pour le prince, surtout depuis la publication du traité austro-allemand et le discours de M. de Bismarck.

On est énergiquement contre la guerre depuis qu'on n'est pas très convaincu qu'on ne sera pas seul à le soutenir.

LE SANCTUAIRE DU VŒU NATIONAL A MONTMARTRE.—Nos journaux de Paris, du 15 février, annoncent qu'à cette date, les travaux du sanctuaire du Vœu national, à Montmartre, étaient toujours poussés avec la plus grande activité, grâce aux dons croissants des fidèles.

Les recettes du mois de janvier sont de 100,810 francs. Les entrées ont produit 1,040 francs.

Les sommes totales encaissées au bureau de l'œuvre se montaient, au 31 janvier, à 19,043,606 fr., et les dépenses à 16,027,270 francs; il reste donc en caisse 416,330 fr.

ATTENTION SAUVETEURS!

Le navire qui a coulé bas,

"ILE MARTHE" à l'encan,

VENDREDI, 2 Mars 1888,

PAR HOEY & O'CONNOR, Encanteurs.

Consulat de France à la Nouvelle-Orléans.

En vertu de notre ordonnance de ce vingt-septième jour du mois de février 1888, il sera procédé, VENDREDI prochain, le deux mars, à midi, à Alger, au lieu désormé "Vallette's Dry Dock" à la vente aux enchères du navire à voiles français naufragé "Ile Marthe", dans l'état où il se trouvera.

Il sera vendu également une certaine quantité d'agrès et apparaux provenant dudit navire naufragé.

La vente est faite sans garantie d'aucune sorte et aux risques de l'acheteur ou des acheteurs.

Le paiement aura lieu au comptant.

Pour toutes autres conditions, s'adresser au Consulat de France, 195 rue Gravier.

La Nouvelle-Orléans, le 27 Février 1888.

Le Consul-Général de France,
(Signé) VTE PAUL D'ARZAC.
29 fév—3t.

Les cancers, les tumeurs cancéreuses sont guéris par les vertus purifiantes de la Salsepareille d'Ayer.

Décédé à l'âge de 42 ans, CHARLES M. ILSLEY, natif de la Louisiane. Les amis et connaissances de la famille ainsi que ceux de son frère John H. Ilsley Jr et de son beau-père Gabriel Pascal sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui vendredi 2 mars à 3 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence 34 1/2 rue Milan.

Décédée, hier matin, à 9 heures et demie, Dame Veuve A. PRADOS Sr. née Célestine Ramel, native de la Louisiane, âgée de 69 ans. Les amis et connaissances des familles Prados et Ramel sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui vendredi, à 4 heures P. M. Le convoi funèbre partira de la résidence de son fils, A. Prados Jr, No 406 rue Dumaine, entre Miro et Tonti.

ERNEST C. VILLERÉ,
15 rue Carondelet,

Importateur et marchand de Vins fins, Comestibles de fantaisie, Vins rouges et blancs en caisses et en barriques, Cognacs, Sherries, Vins de Porto, Rhins, Vins de la Californie, Cordiaux, etc. Champagnes de Schreiber & Cie., Whiskies célèbres de Cahn, Bett & Cie. 10 déc—1an

Società Italiana dei Tiro-a-Segno.—Les officiers et membres de cette Société et les parents et amis sont priés d'assister aux funérailles de feu FILIPPO CIOFALO décédé hier à 5 heures et demie, à l'âge de 24 ans. Les funérailles auront lieu aujourd'hui à 3 heures P. M. précises. Le convoi partira de la maison mortuaire, No 38 rue St Louis.

Par ordre du Président,
SALVATORE D'AMICO.
2mars—1f

"GEM SALOON"
AND RESTAURANT.
No 17 RUE ROYALE.

Vendra, à partir du 1er mars 1888,

Huitres du Bayou Cook, à 10 cts la douzaine. Vins rouges et blancs (importés), à 10 cts. Thompson's Pure Rye, à 10 cts. Catherwood's Nectar, à 10 cts. Nelson's Greenbrier Bourbon, à 10 cts. Old Crow Bourbon, à 10 cts. Braver Bourbon, à 10 cts. Old Yanassee Rye, 1877, à 20 cts. A. C. Monton Brandy, 1858, à 25 cts.

OUVERT NUIT ET JOUR.
2 mars—2 mois

AVIS!

LE GRAND TIRAGE TRIMESTRIEL,
CLASSE C,
—DE LA—
Loterie de l'Etat de la Louisiane,
—Aura lieu—
MARDI, 13 MARS 1888,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE
Sous la direction des Généraux
G. T. BEAUREGARD
et J. A. EARLY.
Le tirage commencera à 11 heures du matin.
GROS LOT $300,000
Billets entiers $20
Coupons en proportion.
2 mars—

BUREAU DU
Firemen's Charitable Association
CHAMBRE DE L'HOTEL-DE-VILLE
NOUVELLE-ORLEANS, 1er mars 1888.
—Célébration du—
Cinquante-Troisième Anniversaire
—DE—
Département des Pompiers de la Nouvelle-Orléans,
DIMANCHE, 4 MARS 1888.
ROUTE:

Camp à Calliope Calliope à St. Charles, St. Charles (côté ouest) à Jackson, Jackson, (côté sud) à Magazine, Magazine à Julie, Julie à Bienville, Bienville à Esplanade (côté bord), Esplanade à Champs-Elysées, Champs-Elysées à Royale, Royale à Canal où la procession se dissoudra.

Les marshals se rapporteront à l'arrivée de leurs compagnies au Chef Ingénieur et à ses Assistants qui seront stationnés à la Station Clay et désigneront aux compagnies leurs positions respectives. Les commissaires devront se former promptement, car la procession se mettra en marche à 11 heures a. m. précises.

Les compagnies juniors sont requises par le présent avis de se placer à l'arrière de la procession car il ne sera permis à aucun d'elles de prendre place dans la ligne principale.

Tous les Aides du Grand Marshal se rapporteront au bureau, No 167 rue du Canal.

Par ordre de R. C. DAVEY, Grand Marshal.
LEON BERTOLI, Secrétaire.
2mars—2 3 4.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS,
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.

En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er mars 1888.

Liste de publications.

Audignon Joseph		Junca Etienne.	
Andraz Mme Marie née		Jamonneau Pierre	
		Killing Frédéric	
Aret Joseph,	Camio	Lacoste Jean Marie	
neur		Lagarde François	
Bonigue Pierre (2)		Lambeburuix Jacques	
Bordenave Paul		Lemaire Jean François Joseph	
Bornot		Levy Emmanuel	
Castaing (Hles	Pyré	Morel Jean et Reumand	
nées)		Jean Paul	
Carol Justin		Marcom